

Formulaire à remplir pour nous permettre d'établir la Convention de Formation
(un entretien téléphonique à organiser en parallèle permettra de recueillir les attentes)

Coordonnées du participant bénéficiaire de la formation :

NOM Prénom Fonction.....
Adresse e-mail..... N° tél.

Coordonnées de l'entreprise :

RAISON SOCIALE Forme juridique
N° de SIRET de l'entreprise..... Code APE/NAF.....
N° de TVA intra-communautaire
Adresse postale complète de l'entreprise
Adresse e-mail de l'entreprise
Téléphone de l'entreprise

Représentant de l'entreprise (signataire de la convention) :

NOM, Prénom et Fonction
Adresse e-mail et N° de tél.

Interlocuteur dans l'entreprise (si différent du signataire de la convention) :

NOM, Prénom et Fonction
Adresse e-mail et N° de tél.

La coordination du projet sera assurée côté contractant par (si différent du signataire de la convention et/ou de l'interlocuteur) :

NOM, Prénom et Fonction
Adresse e-mail et N° de tél.

Cette formation vous a été recommandée (le cas échéant) par :

.....

Personne à prévenir en cas d'absence en formation

.....

Si participant porteur de handicap, indiquer adaptation nécessaire de la formation (ou nous contacter pour nous en informer avant le stage) :

.....

TMC France - Organisme de Formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 11 94 02946 94 auprès du Préfet de la Région Ile-de-France

1 Parvis de la Défense – 92044 Paris La Défense Cedex
Tel : +33 1 46 88 01 61
www.tmcfrance.fr | contact@tmcfrance.fr

Training et Management Conseil France
SAS au capital de 10.000 €
R.C.S. Nanterre 390 058 741
SIRET 390 058 741 00070
APE 7022Z

Tarif de la formation

- incluant l'animation par une facilitatrice certifiée LHEP™ et la location des salles de séminaire ;
- incluant le matériel pédagogique Elément Humain® exclusif utilisé dans le respect de la propriété intellectuelle : livrets participants officiels « La Pierre Angulaire » pour le module 1 et « Solutions pour l'Organisation » pour le module 2 remis à chaque participant, auto-diagnostics et chartes Elément B™, Elément F™ et Elément S™, y compris leur traitement pendant le stage ;
- incluant une séance individuelle de suivi (1 h) à utiliser dans les 3 mois suivant l'un des modules ;
- incluant une séance collective en "visio" (1 h 30), à organiser par le groupe à distance du stage ;
- **n'incluant pas les frais de repas et d'hébergement.**

En fin de module 2 (sous réserve de pouvoir attester d'avoir suivi le module 1 auprès d'un facilitateur certifié LHEP™), le participant reçoit une attestation officielle délivrée par The Schutz Company permettant d'accéder ultérieurement aux certifications organisées par The Schutz Company pour les personnes souhaitant poursuivre leur parcours de professionnalisation.

	FORFAIT Inscription simultanée aux modules 1 + 2 (50 heures sur 4 + 3 jours)	Inscription au module 1 uniquement (30 heures sur 4 jours)	Inscription au module 2 uniquement (20 heures sur 3 jours)
Entreprises (hors unipersonnelles)	3.600 € HT (4.320 € TTC)	2.250 € HT (2.700 € TTC)	1.500 € HT (1.800 € TTC)
Professionnels libéraux, indépendants, entreprises unipersonnelles	2.600 € HT (3.120 € TTC)	1.650 € HT (1.980 € TTC)	1.100 € HT (1.320 € TTC)

Conditions d'inscription, financement de la formation et conditions d'annulation

Le présent bulletin complété est à envoyer à

ANNE MASSON - « L'Atelier » – 24, avenue des Français Libres 35000 RENNES

accompagné

- pour les entreprises au-dessus de 100 salariés : d'un bon de commande avec engagement de paiement à réception de facture ;

- pour les autres entreprises, professionnels libéraux, indépendants, entreprises unipersonnelles : du règlement par chèque à l'ordre de **TMC France** d'un **acompte correspondant à 30 % du montant TTC** de la formation. Le solde devra être réglé par chèque à l'ordre de TMC France un mois avant le début de la formation. La facture globale sera émise par TMC France à l'issue de la formation.

Il appartient à l'entreprise du participant de vérifier l'imputabilité de la formation auprès de son organisme financeur et de faire la demande de prise en charge. **La formation devra être réglée par l'entreprise du participant à l'organisme de formation, à charge pour l'entreprise de se faire rembourser par son organisme financeur sur présentation de la facture acquittée et des attestations de présence.**

En cas de renoncement par l'entreprise bénéficiaire entre 45 jours et 1 mois avant le début du programme de formation, 50 % du coût de la formation est dû ; dans un délai compris entre 1 mois et 2 semaines avant le début de la formation, 70 % du coût de la formation est dû ; dans un délai inférieur à 2 semaines avant le début de la formation, 100 % du coût de la formation est dû. Le participant pourra toutefois bénéficier d'un report à une date ultérieure en cas d'annulation par force majeure.

L'organisateur se réserve le droit de modifier, de reporter ou d'annuler la formation si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y contraignent, en particulier si le nombre de participants est jugé insuffisant ; en cas d'annulation par l'organisateur, les sommes seront remboursées s'il ne peut y avoir de report.

Fait à le.....

Signature du participant et cachet de l'entreprise

TMC France - Organisme de Formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 11 94 02946 94 auprès du Préfet de la Région Ile-de-France

1 Parvis de la Défense – 92044 Paris La Défense Cedex
Tel : +33 1 46 88 01 61

www.tmcfrance.fr | contact@tmcfrance.fr

Training et Management Conseil France
SAS au capital de 10.000 €
R.C.S. Nanterre 390 058 741
SIRET 390 058 741 00070
APE 7022Z